



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

7 Rem. Personne.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52533](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52533)

OBSERVATION.

ON a décidé à l'égard de ce mot *Chypre*, qu'on parle tousjours ainsi quand il s'agit de Chypre moderne. Ainsi on dit, *les Ducs de Savoie se qualifient Rois de Chypre. Ceux de la Maison de Lusignan ont esté long-temps en possession du Royaume de Chypre. La poudre de Chypre*, mais il faut dire, *la Déesse de Cypre. Evagoras Roy de Cypre*, parce que ces phraes ont rapport aux temps anciens.

VII. REMARQUE.

Personne.

CE mot a deux significations, & deux genres differents; & cette difference, pour estre ignorée de quelques-uns, fait qu'ils n'osent s'en servir, & qu'ils l'évitent comme un écueil, ne sçachant s'il le faut faire masculin ou féminin. Il signifie donc, *l'homme & la femme tout ensemble*, comme fait *homo* en Latin, & en ce sens il est tousjours féminin, & a *personnes* au pluriel, se gouvernant en tout & par tout comme les autres substantifs reguliers. Par exemple, *J'ay veu la personne que vous sçavez. Il faut porter du respect aux personnes constituées en dignité. C'est une belle personne. De mauvai-*
ses

ses personnes : Il signifie aussi le *nemo* des Latins , le *nadie* des Espagnols , & le *nissuno* des Italiens , & ce que les vieux Gaulois disoient *nully* , c'est à dire , *nulle personne* , *ni homme ni femme*. En ce sens il est indeclinable , & n'a point proprement de genre , ni de pluriel ; mais il se sert toujours du genre masculin , à cause de la règle qui veut que les mots indéclinables n'ayant point de genre de leur nature , s'associent toujours d'un adjectif masculin , comme de celui qui est le plus noble. Par exemple on dit , *Personne n'est venu* , & non pas *personne n'est venuë*. De mesme on dira , parlant à un homme : *Je ne vois personne si heureux que vous* , & non *je ne vois personne si heureuse*. Neantmoins si l'on parle à une femme , ou d'une femme , on dira , *Je ne vois personne si heureuse que vous* , ou *si heureuse qu'elle* , & cela se dit ainsi eu égard à la femme , & non pas eu égard à *personne* , qui en ce lieu-là n'est point féminin , comme nous avons dit , & comme il se voit clairement en l'autre exemple , lors qu'en parlant à un homme on dit , *Je ne vois personne si heureux que vous*. Que si l'on parle à une femme , ou d'une femme , sur quelque qualité qui soit en elle , & qui ne puisse pas être en un homme , comme par exemple , d'une femme grosse , on est

encore plus obligé d'ufer du féminin, & de dire, *Je n'ai jamais veu personne si grosse qu'elle*, & si l'on disoit *si gros qu'elle*, cela seroit étrange & ridicule. Mais après tout, ce n'est pas encore fort bien parler de dire *si grosse*, parce qu'en ces sortes d'expressions, nostre Langue ne se sert pas de *personne*, mais on le dit d'une autre façon, comme, *Je n'ay jamais veu de femme si grosse qu'elle*. De mesme vous ne direz pas à une fille, *Je ne vois personne si beau ni si belle que vous*, ce n'est pas là son usage, parce que vous tirez *personne* du general, pour en faire un rapport particulier à une fille. On dira, *Je ne vois rien de si beau que vous*, ou *Je ne vois point de si belle fille que vous*. L'usage de *personne* pour *nemo*, n'est proprement que pour les choses qui regardent l'un & l'autre sexe conjointement, comme, *Personne n'a esté fasché de sa mort*. Icy *personne*, comprend l'homme & la femme sans les separer, & ainsi il a le genre masculin. Mais quand vous sortez du general, qui comprend les deux sexes conjointement, pour faire que *personne* se rapporte particulièrement à un sexe, ou à une personne seule, alors ce n'est pas le lieu d'employer *personne* pour *nemo*.

Il y a encore une remarque à faire pour *personne*, de la premiere signification. J'ay dit qu'il

qu'il est toujours féminin, & que l'on dit *une personne, les personnes devotes, les personnes qualifiées*, & ainsi des autres; mais après qu'on l'a fait féminin, on ne laisse pas de luy donner quelquefois le genre masculin, & mesme plus élégamment que le féminin. Par exemple, Monsieur de Malherbe dit, *J'ay eu cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de Personnes qualifiées ont pris la peine de me tesmoigner le déplaisir QU'ILS en ont eu.* Qu'ils est plus élégant que ne seroit qu'elles, parce que l'on a égard à la chose signifiée, qui sont les hommes en cet exemple, & non pas à la parole qui signifie la chose, ce qui est ordinaire en toutes les Langues.

OBSERVATION.

ON a condamné ces manieres de parler, *Je ne vois personne si heureuse que vous. Je n'ay jamais veu personne si grosse qu'elle*, que Monsieur de Vaugelas semble tolerer. Il faut dire en parlant à une femme, *Je ne vois point de personne si heureuse que vous*, & en parlant d'une femme, *Je n'ay jamais veu de femme si grosse qu'elle*, ce qui est la mesme chose que si on disoit, *Je ne vois aucune personne si heureuse que vous, aucune femme si grosse qu'elle.* A l'égard de ce que M. de Vaugelas dit, *J'ay eu cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de Personnes qualifiées ont pris la peine de me tesmoigner le déplaisir qu'ils en ont eu.* On a décidé qu'il

qu'il auroit esté mieux de dire *qu'elles en ont eu*, à cause que le genre qu'il faut donner à ce relatif est déterminé par l'adjectif *qualifiées* qui est féminin : de sorte que pour faire recevoir *qu'ils* au lieu de *qu'elles*, il auroit fallu dire *plusieurs personnes de qualité*, ou du moins se servir d'un adjectif qui eust le genre masculin, & le genre féminin semblables, comme, *Plusieurs Personnes considerables ont pris la peine de me tesmoigner le déplaisir qu'ils en ont eu*. Cet adjectif *considerable* estant des deux genres, ne fait pas le mesme effet que *qualifiées* qui estant féminin ne peut estre joint qu'à un substantif qui soit aussi féminin.

VIII. REMARQUE.

Si on, & si l'on.

A Cause de la rencontre des deux voyelles en ces deux petits mots, *si on*, plusieurs escrivent tousjours, *si l'on*, excepté en un seul cas, qui est, quand après l'*n*, il suit immédiatement une *l*. Par exemple, ils diront, *si on le veut*, & non pas *si l'on le veut*, parce qu'il y a une *l*, immédiatement après l'*n*, & que des deux cacophonies, il faut choisir la moindre; car *si*, *si on*, blesse l'oreille; *si l'on le*, à leur avis, la blesse encore davantage: De mesme ils disent, *si on laisse*, & non pas, *si l'on laisse*. J'ay dit qu'ils vouloient que l'*l*, fust immédiatement